



Mairie de
PRINQUIAU

Patrimoine remarquable

L'environnement de Prinquiau est riche de diversité : parc, marais, château, biodiversité, ...
Un lieu de vie varié et plein de mystère !

Le domaine de l'Ecurays



600 ans d'histoire !

Le logis seigneurial de l'Ecurays, daté de 1397, a longtemps gardé ses mystères et son histoire secrète. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1997.

Le château de l'Ecurays a traversé 6 siècles d'histoire et c'est aujourd'hui encore l'un des châteaux les plus anciens de la Presqu'île Guérandaise.

Théâtre de verdure de 25 hectares qui s'étend à quelques pas du bourg de Prinquiau, le domaine de l'Ecurays abrite de nombreux arbres centenaires et une faune riche et abondante.

Le parc accueille 3 kilomètres de sentiers de randonnées, un parcours sportif, un parcours permanent d'orientation mais aussi de nombreux points de repos et d'observation de la nature.

Depuis plusieurs années, le château et ses dépendances sont connus pour être des sites d'hibernation et d'estivage pour les chauve-souris.

L'espace forestier offre un abri pour les nombreuses espèces qui viennent s'y reposer et s'y reproduire.

Le réseau de mares profite aux différents amphibiens et les espèces protégées et vulnérables

bénéficient de la protection des associations qui interviennent sur le parc.

Le château animé pour l'Association Renaissance du Patrimoine de L'Escourays (A.R.P.E.)

L'Association Renaissance du Patrimoine de L'Escourays (A.R.P.E.), a été créée en septembre 2009. Son but sauvegarder et restaurer le château de L'Escourays, le faire connaître et surtout le faire vivre par diverses manifestations.


La restauration du château : un projet d'envergure pour Prinquiau

Depuis 1994, la ville de Prinquiau est propriétaire du domaine de l'Escourays.

Il fait partie du patrimoine remarquable de la Loire Atlantique.

La ville de Prinquiau, honorant son devoir de mémoire, conserve et entretient ce patrimoine historique avec rigueur et détermination.

Les prinquelais, attachés à ce château, participent en collaboration avec l'Association Renaissance du Patrimoine de l'Escourays (A.R.P.E), à l'entretien, la restauration, mais aussi l'animation du domaine de l'Escourays pourvu d'un passé historique d'une grande richesse.

Si vous souhaitez vous aussi devenir contributeur de ce projet plein de sens, c'est possible sur [le site de la Fondation du Patrimoine](#) 

Bois de Prinquiau



La commune a la chance d'avoir deux espaces forestiers, où des balades à pied et à vélo sont

<https://www.mairie-prinquiau.fr/decouvrir/patrimoine-environnement/patrimoine-remarquable-5648.html>

possibles :

- › **La forêt de Boitouze** située au nord-est de la commune est un espace recouvert de chênes et de châtaigniers. Au cœur des bois, se trouve un cours d'eau appelé le Canal de Loyer.
- › **Le Domaine de L'Ecurays** d'une superficie de 25ha se situe à la sortie de la commune. Vous pouvez y accéder par l'entrée principale située rue de la Châtaigneraie, ou par le parking proche de l'église. Des sentiers vous permettront de découvrir ce site, propriété de la commune et géré avec l'aide de l'Office National des Forêts.

Jardin Citoyen



Depuis le début de l'année 2022, le jardin clos du château de l'Ecurays a retrouvé son rôle, celui de potager. L'association ARPE, en partenariat avec la municipalité, a décidé de lui redonner vie en y créant un jardin citoyen. Les premières plantations ont été réalisées par un petit groupe de motivés.

Ce jardin citoyen est ouvert à tous. Vous pouvez y cueillir quelques brins de plantes aromatiques ou encore entretenir l'espace.

Le jardin citoyen a été financé grâce au plan de relance France relance.

Refuge pour les chauve-souris



Depuis 1998, un suivi est effectué au domaine de l'Ecurays où des chauves-souris séjournent en <https://www.mairie-prinquiau.fr/decouvrir/patrimoine-environnement/patrimoine-remarquable-5648.html>

hiver comme en été.

Nous pouvons y observer des pipistrelles, du grand rhinolophe ou encore du grand murin. Afin de préserver ces espèces protégées, la commune, l'association Terre d'Avenir, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et l'association ARPE ont signé une convention de préservation en 2017.

Le domaine de l'Escourays est un refuge pour les chauves-souris.